



L'ACTU

Le vote par le Parlement européen du projet de loi sur la féminisation des Conseils :

Les commissions des affaires juridiques (JURI) et des droits de la femme et de l'égalité des genres (FEMM) du Parlement européen se sont prononcées le 14 octobre dernier (40 pour, 9 contre, 2 abstentions) en faveur d'une proposition de la Commission européenne de remédier au déséquilibre hommes-femmes dans les organes dirigeants des entreprises en Europe par l'objectif d'atteindre 40% de femmes (administrateurs non exécutifs) d'ici 2020 dans les conseils des sociétés cotées. Par ce vote, le Parlement européen (qui, pour cette proposition, partage le pouvoir de décision à égalité avec le Conseil des ministres) permet l'avancement de ce projet de loi européenne dans le processus législatif de l'UE.

**>> Lire le communiqué de presse
de la Commission européenne**

Ce vote coïncide avec la sortie d'un nouveau rapport sur la représentation des femmes aux postes de décision (**>> Lire le rapport ici**) publié également ce 14 octobre par la Commission européenne, qui fournit notamment des données chiffrées sur la présence des femmes dans les organes dirigeants des principales sociétés cotées dans l'UE. Les chiffres les plus récents (avril 2013) font apparaître une augmentation du pourcentage de femmes dans ces organes,

EDITO

mot des co-présidentes vœux 2014....

C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous vous adressons la première Newsletter de cette année 2014.

En effet c'est à vous que nous devons le succès et la valeur ajoutée des actions conduites tout au long de l'exercice 2013. Votre implication et votre soutien nous ont été précieux et nous vous en remercions chaleureusement.

Nous comptons sur vous toutes pour mener à bien nos beaux projets 2014 !

Très cordialement

Françoise BERTHON,
Marie Ange ANDRIEUX



celles-ci représentant à présent 16,6 % de leurs membres (contre 15,8 % en octobre 2012). Ils montrent également le niveau de représentation des femmes dans la population des administrateurs non exécutifs (17,6 % de femmes contre 16,7 % en octobre 2012) et dans celle des cadres dirigeants (11 %, contre 10,2 %).

ACTU suite

Publication par le FMI d'une étude sur la place des femmes dans l'économie mondiale

Au fil des trente pages de ce rapport, publié le 25 septembre dernier, huit économistes mandatés par le FMI (des hommes et des femmes) identifient un nombre impressionnant d'enjeux majeurs qui pourraient être traités en intégrant davantage de femmes dans toutes les strates de l'économie: financement des retraites, accélération de la croissance, réduction des déficits sociaux, et même stabilité des marchés financiers.

Concernant ce dernier point, sans doute le plus surprenant de l'étude: l'effet féminin sur la bourse. Une participation accrue des femmes aux marchés financiers permettrait d'atténuer leur volatilité excessive, la gente féminine étant moins portée aux décisions conduisant aux excès, selon les auteurs qui se basent sur une centaine d'études sur le sujet.



BILAN

De nos actions 2013 au regard de NOS OBJECTIFS

Cette première newsletter de l'année dresse le bilan des actions que nous avons menées ensemble en 2013, pour la promotion des femmes de la profession.

Nous nous étions fixés trois objectifs majeurs :

1. Valoriser le capital féminin Expert-Comptable

**Pour cela notre association a développé
différentes actions en synergie:**

- L'annuaire de l'association détaillant les profils permettant à chacune de mieux se faire connaître, et donnant une belle visibilité du vivier de compétences que nous pouvons mettre au service de la croissance et de la compétitivité des entreprises.

- La mise en place d'une formation à la prise de parole en public et au coaching pour valoriser nos expertises par des « soft skills ». Cette formation qui se déroule à Paris et en région, compte tenu des retours très positifs (8 promotions en 2013), sera maintenue durant l'année 2014.

- La Newsletter informant les membres des développements et des évènements de l'Association (réalisés et à venir) ainsi que de l'actualité nationale et européenne relative aux intérêts de l'association.

- Le Blog de l'Association qui informe les membres et le public de l'actualité de l'Association, des projets menés en faveur de la parité dans les conseils d'administration et de nos actions de communication (participation à des évènements, prise de parole, media...) pour renforcer la visibilité de l'image et de la marque de notre Association.

BILAN suite

2. Contribuer à une gouvernance levier de performance de l'entreprise par :

- Le développement d'un argumentaire sur la valeur ajoutée que nos expertises apportent aux conseils d'Administrations. En effet, notre Association souhaite promouvoir sa conviction que la diversité de genre est avant tout une opportunité de diversité de compétences et d'expertises, en ligne avec les enjeux décisionnels des conseils (stratégie, risques, communication financière et extra financière...).
- La mise en place dès septembre dernier, d'un deuxième volet de formation pour vous préparer à la fonction d'administrateur (en partenariat avec le CFPC)...vous êtes déjà plus de trente à avoir suivi cette formation qualifiante ! Le succès de cette formation nous conduit à la poursuivre en 2014.
- Le positionnement de notre Association auprès des entreprises du SBF 250 (hors CAC 40) : un courrier co-signé de nos présidentes, présentant l'Association et la valeur ajoutée de nos expertises au sein d'un Conseil, a été adressé en juin dernier aux Présidents des entreprises ciblées... Nous avons eu à ce jour quelques rendez-vous avec des entreprises qui comptent !!! Afin de renforcer cette action, nous avons décidé de conserver un lien en adressant à ces entreprises l'annuaire de l'association en soulignant quelques unes de nos réalisations concrètes, mettant ainsi en avant le vivier de compétences des femmes de la profession.



3. Intégrer la dynamique des réseaux nationaux et européens par :

- La mise en place d'un réseau régional avec la désignation de Déléguées Régionales qui s'engagent à respecter une Charte intégrant leurs engagements en adéquation avec les objectifs stratégiques de l'Association. Le lancement de cette dynamique de réseau territorial permettra d'actionner les différents liens de proximité avec les entreprises et les acteurs locaux de la communauté économique et financière.
- Le développement de notre empreinte dans les réseaux européens. Ainsi notre Association est membre affilié d'Ecoda (acteur de référence en Europe en matière de gouvernance), ce qui nous place au cœur des meilleures pratiques internationales, un atout selon les entreprises rencontrées. Notre association est également Membre Fondateur du réseau européen EWOB (European Women On Board) dont le lancement officiel a eu lieu le 5 décembre dernier à Bruxelles en présence d'Herman Van Rompuy, président du Conseil Européen. Nous assurons la Co Présidence de ce réseau avec le membre belge.

ZOOM SUR

Lancement officiel du nouveau réseau European Women on Boards (EWoB)

le 5 décembre 2013 à Bruxelles,
en présence de Herman Van
Rompuy, Président du Conseil
européen

>> [Lire le discours complet ici](#)

A l'occasion du lancement du nouveau réseau European Women on Boards (EWoB), l'Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateur a affirmé sa stratégie de développement européen.

Marie-Ange Andrieux, en tant que Co-Présidente d'EWoB et de notre Association, membre fondateur d'EWoB, a présenté les objectifs, les valeurs et le plan d'actions d'EWoB.

EWoB, réseau d'organisations à but non lucratif, a pour objectif de devenir le réseau européen de référence promouvant l'accès de femmes, hautement qualifiées et avec des profils diversifiés, aux conseils d'administration des entreprises en Europe.

EWoB souhaite également diffuser les meilleures pratiques de gouvernance, combinant des ambitions à la fois quantitatives (contribuer à augmenter le nombre de femmes dans les conseils) et qualitatives (proposer un vivier de compétences en ligne avec les évolutions



De gauche à droite :
Marie-Ange Andrieux, Marita Salo, Sophie Chartier,
Turid Solvang et Cécile Coune (EWOB Board)

des enjeux décisionnels de compétitivité, de stratégie, de croissance et de financement). Par ailleurs, les exigences d'expérience internationale se développent parmi les administrateurs femmes.

EWoB compte déjà cinq associations membres : Women on Board en Belgique, l'Institut Norvégien des administrateurs, l'Association of Board Professionals en, l'Institute of Directors au Royaume-Uni et l'Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs en France.

L'objectif d'EWoB est d'étendre son réseau à toute l'Europe, dans une approche sélective. EWoB est une association sans but lucratif de droit belge. L'initiative d'EWoB est soutenue par Ecoda (European Confederation of Directors' Association).

>> www.europeanwomenonboards.eu

Focus

« Say On Pay : Comparaisons internationales et bonnes pratiques » par Marie-Ange Andrieux.

Marie-Ange Andrieux, Co Présidente de l'Association Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs, a le plaisir de vous informer que la Commission Internationale de l'Institut Français des Administrateurs, qu'elle préside, vient de publier le rapport de son groupe de travail sur « Say on Pay : Comparaisons internationales et bonnes pratiques » en versions française et anglaise (disponibles sur le site de l'IFA www.ifa-asso.com).

Le SOP est au cœur de l'actualité de la gouvernance européenne et française.

La Commission Européenne a inscrit le SOP dans son « Action plan : European company law and corporate governance ». En France, le SOP a constitué l'une des principales innovations du code AFEP-MEDEF mis à jour en Juin 2013.

Au moment où les grandes entreprises françaises vont se doter d'un tel système, le rapport apporte une valeur ajoutée pratique avec :

- une vision synthétique et comparée des modalités opérationnelles de mise en application du Say On Pay dans une vingtaine de pays de cultures diverses et de maturités différentes sur ce sujet,
- une dizaine de bonnes pratiques identifiées comme permettant un fonctionnement efficient du SOP.



**Portrait de
Marie-Rose LACHEZE,
une des premières femmes
Expert-comptable**

Née à Blaye les Mines (Tarn) le 17 novembre 1914, aux sombres jours de la grande guerre, Marie-Rose Lachèze arrive en région parisienne où elle suit son mari au début des années 30.

Femme de caractère et d'une grande rigueur, elle se décide, dans un après-guerre de reconstruction, à exercer un métier alors rare pour une femme : le métier d'expert-comptable profession libérale en parallèle de sa vie de famille qui venait alors de s'agrandir. Parcourant la région parisienne à Solex de part en part, sa passion des chiffres et sa persévérance lui ont valu le 12 octobre 1949 son inscription à l'Ordre des Experts Comptables de Paris.

Femme d'avant-garde et femme de passion, elle entreprend ainsi le développement de son cabinet, tout d'abord depuis son domicile avec l'installation des premières machines mécanographiques, puis les années faisant, en ouvrant ses premiers locaux professionnels. C'est dans les années 80 qu'elle aura su transmettre son amour de la profession à son fils, et dans les années 2010 qu'elle aura su montrer à son petit-fils, François-Xavier LACHEZE, toutes les richesses de cette profession.

A l'aube de ses 100 ans, notre association, aux côtés de sa famille, souhaite, derrière ce parcours exceptionnel, rendre hommage à celle qui ce jour apparaît comme une personnalité hors du commun tant par son audace, son dévouement que par sa longévité (59 années) au service de la profession et surtout rendre hommage à une grande dame qui a sut transcender tous les enjeux de plusieurs époques....

Les actions de l'Association en 2014

Notre association va concentrer ses efforts autour de trois grandes orientations :

Développement renforcé de la valorisation du capital féminin

Nous allons mettre en place **le troisième volet de formation** dédiée aux femmes de l'Association : **le réseautage**, sous deux angles en vue de valoriser le réseau de l'Association :

- Quel appui sur un dossier professionnel au sein du réseau?
- Comment développer son activité professionnelle à partir du réseau?

Nous allons poursuivre **«la formation Coaching et prise de parole en public»** à Paris et en régions.

Nous allons aussi nous assurer **d'un développement ciblé des actions de visibilité**, d'image et de positionnement de l'Association :

- Nouvelle édition de l'annuaire papier 2014-2015
- News letter, avec une ouverture aux témoignages extérieurs
- Nouvelle Plaquette de présentation de l'Association à destination des entreprises cibles de l'association

Enfin, nous reprenons les Matinales de l'association en 2014 ! Une première Matinale qui aura pour thématique : **« Capital féminin, compétitivité et croissance durable »**, a été arrêtée dans son principe et devrait se dérouler, **en janvier ou février**, autour d'un panel de personnalités du monde de la finance (la Présidente de la SFAF) et des entreprises.

Développement du profil « experts » autour d'une contribution à forte valeur ajoutée à une gouvernance de la performance, de la croissance et de la compétitivité

Ce deuxième objectif majeur de l'association se traduira par les actions suivantes :

- Poursuite de la formation sur le mandat d'administrateur avec la mise en place de modules de spécialisation (responsabilité de l'administrateur, comités du Conseil notamment d'audit...).
- Relance auprès des entreprises cibles de l'association afin de mieux faire connaître notre association et son vivier de compétences.
- Structuration de notre base de données des compétences, à partir des résultats de l'enquête (lancée en Novembre 2013) sur les mandats détenus par les membres de notre Association.

Dynamisation de nos réseaux nationaux, régionaux et européens

Ce troisième objectif de l'association se déclinera de la manière suivante :

- Au niveau national : développement poursuivi des actions de contacts et de présentation de l'Association auprès d'organisations, d'institutions, de réseaux (MEDEF...) et des pouvoirs publics.
- Au niveau local : lancement du réseau des Déléguées régionales de l'Association qui auront pour principal objectif d'en améliorer la visibilité et de contribuer à sa promotion dans les régions.
- Au niveau européen: maintien actif de la présence de l'Association au niveau Européen au sein des structures EWOB et ECODA.

Rejoignez l'association en 2014 !

Adhérez

>> www.femmes-experts-comptables.com